

" Ne dalv ket mont d'an daoulamm, gwelloc'h mont tamm-ha-tamm."

"Il n'est pas utile de galoper, mieux vaut aller petit à petit."

## Mairie

Lundi et vendredi de 8h45 à 12h

Mardi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi de 9h à 12h

Site : [www.plouneour-menez.bzh](http://www.plouneour-menez.bzh)

Facebook : [mairieplouneourmenez](https://www.facebook.com/mairieplouneourmenez)

## Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

Samedi de 9h à 12h

Levée du courrier à 12h tous les jours

## Bibliothèque

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Vendredi de 16h30 à 19h

Samedi et dimanche de 10h à 12h

Contact : 02.98.24.33.86

Site : [www.penndabenn.bzh](http://www.penndabenn.bzh)

Facebook : [BibliothèquePlouneour](https://www.facebook.com/BibliothèquePlouneour)

## Cabinet infirmier

Sur rendez-vous au 06.68.29.25.94

Permanence sans rendez-vous le  
jeudi matin de 9h à 11h30 (*sauf  
juillet/août et vacances de Noël*)

## Centre de Santé Communautaire

Sur rendez-vous au 02.57.65.07.00

## Permanences

Assistante sociale CDAS : sur  
rendez-vous au 02.98.88.99.90 le  
jeudi matin avec Caroline CAROFF

France Services : avec ou sans  
rendez-vous au 07.69.47.35.88 le  
mercredi matin

Mission Locale (sur rendez-vous au  
02.98.15.15.50) à Pleyber-Christ et  
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Banque alimentaire : le 13 mai 2026,  
de 11h à 12h, cuisine de la salle  
Polyvalente

# CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 AVRIL 2026

## Informations diverses :

La crise pétrolière a des impacts sur les dossiers communaux : les travaux de voirie, pour 175 000 euros, prévus au budget ont pris pour le moment minimum 20% de plus (surplus minimum de 35 000 euros). Il est décidé de suivre l'évolution de la crise pétrolière avant de lancer les travaux, jusqu'en juin au plus tôt.

## Ordre du jour

### 1) Composition des commissions communales (*le Maire est président de toutes les commissions*)

- Commission Finances : Sébastien MARIE, Delphine SAUBAN, Maëldan CORRE, Aline COAT, Kevin FERRE, Laurent FONTANIER et Pierre-Yves POSTIC
- Urbanisme / Environnement : vice-présidente : Delphine SAUBAN, Maëldan CORRE, Marie ROBAIL, Mona JAOUEN et Pierre Yves POSTIC
- Bâtiments/Voirie : vice-président : Maëldan CORRE, Pierre-Yves POSTIC et Jonathan THORAVAL
- Enfance/Jeunesse/Vie Scolaire : vice-président : Kevin FERRE, Annaïck MAGNET, Marie Laure BERGER et Justine HERNE
- Communication/ Évènementiel : vice-présidente : Aline COAT, Delphine SAUBAN, Marie ROBAIL (évènementiel), Laurent FONTANIER (Communication) et Tangi DANIEL
- Culture/ Tourisme / Patrimoine/ Associations : vice-président : Laurent FONTANIER, Mona JAOUEN, Jean Claude FAUJOUR, Kevin FERRE, Tangi DANIEL et Justine HERNE
- Commission de révision des listes électorales : Pierre-Yves POSTIC, Justine HERNE, Marie ROBAIL, Marie Laure BERGER et Annaïck MAGNET

### • Composition commission d'appels d'offres :

3 titulaires : Delphine SAUBAN, Maëldan CORRE et Pierre-Yves POSTIC  
3 suppléants : Jonathan THORAVAL, Tangi DANIEL et Justine HERNE

Toutes ces commissions ont été votées une à une à l'unanimité.

# CONSEIL MUNICIPAL (suite)

- Composition Centre Communal d'Action Sociale : Il doit être composé du maire + de 4 élus, ainsi que de 4 bénévoles.

Président : Sébastien MARIE

Vice- présidente : Aline COAT

4 candidates pour 3 titulaires : Marie ROBAIL, Marie Laure BERGER, Mona JAOUEN, Justine HERNE.

Le vote a été effectué à main levée : les 3 premières candidates ont été élues.

Pour les 4 bénévoles : nous sommes en attente des réponses aux courriers envoyés aux organismes qui peuvent désigner des bénévoles (UDAF, MSA...). Réponses attendues dans la semaine à venir.

## 2) Délégations des délégués communaux aux organismes extérieurs

- SIVOM Saint-Thégonnec :  
3 titulaires : Maëldan CORRE, Sébastien MARIE, Jonathan THORAVAL  
3 suppléants : Delphine SAUBAN, Annaïck MAGNET, Jean Claude FAUJOUR
- Captages privés : 2 titulaires : Maëldan CORRE, Sébastien MARIE
- Conseil d'Administration du Collège : Titulaire : Kevin FERRE - Suppléante : Annaïck MAGNET
- Conseil d'école : Kevin FERRE, Sébastien MARIE
- Parc Naturel Régional d'Armorique : Titulaire : Sébastien MARIE - Suppléante : Delphine SAUBAN
- Communes Patrimoine Rural de Bretagne : 2 titulaires : Sébastien MARIE, Delphine SAUBAN  
Suppléante : Marie ROBAIL
- SIVU Queffleuth et de la Penzé : 2 titulaires : Laurent FONTANIER, Tangi DANIEL - Suppléant : Sébastien MARIE
- Association du Queffleuth et de la Penzé : Titulaire : Laurent FONTANIER - Suppléant : Tangi DANIEL
- BRUDED : réseau de communes sur les 5 départements de la Bretagne historique :  
Titulaire : Delphine SAUBAN  
Suppléant : Sébastien MARIE
- Héol : Conseil partagé en énergie : Titulaire : Maëldan CORRE
- Référent CNAS : Action Sociale des Agents : Titulaire : Mona JAOUEN  
(+ 1 représentant du personnel : Maïan PERROS)
- SDEF : (Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement du Finistère)  
2 titulaires dont le Maire : Sébastien MARIE et Maëldan CORRE  
2 suppléants : Tangi DANIEL et Jonathan THORAVAL
- Enedis : 1 référent : Maëldan CORRE
- Sécurité Routière : 1 référent : Sébastien MARIE
- Correspondant Défense : Correspondante : Marie ROBAIL
- Santé Pays de Morlaix : Titulaire : Sébastien MARIE
- Domaines et Musées départementaux du Finistère (ancien EPCC) : Titulaire : Sébastien MARIE (Président : Maël De Calan)

Toutes ces commissions extérieures ont été votées à l'unanimité.

## 3) Validation règlement intérieur

Proposition de reconduction du règlement intérieur du mandat précédent. Règlement intérieur validé à l'unanimité.

## 4) Autorisation recrutement personnels contractuels

Autorisation au maire de recruter un agent contractuel (par exemple dans l'urgence d'un arrêt de travail) donnée à l'unanimité.

## CONSEIL MUNICIPAL (fin)

### 5) Demande de subvention association Souvenir Français

Demande de subvention à l'association du Souvenir Français validée à l'unanimité (on peut espérer 20 % du montant des travaux). La Marbrerie de Saint-Thégonnec va effectuer les travaux de rénovation du Monument aux Morts : ce sera trop juste pour le 8 mai mais les travaux seront effectués avant le 11 novembre.

### 6) Contrôle des installations électriques renouvellement contrat

Renouvellement des contrats de contrôle des installations électriques (830 euros HT), des flux thermiques (140 euros HT), des équipements sportifs (240 euros HT) et de jeux (124 euros HT).

Entreprise l'APAVE : renouvellement du contrat approuvé à l'unanimité.

### 7) Questions diverses

Question diverse posée par Pierre-Yves POSTIC : "Au vu des heures de fonctionnement encore contenues (4 100 à 4 500 heures) et des prix constatés sur le marché de l'occasion, pouvez-vous préciser les références utilisées pour fixer la reprise à 37 000 euros et indiquer si une mise en concurrence ou une valorisation alternative de l'engin a été envisagée afin d'optimiser les finances communales ?"

Pierre-Yves POSTIC estime que l'offre de reprise pourrait être meilleure. Plusieurs déplacements ont été effectués avec les agents des services techniques pour voir différents types de matériel. Un devis indicatif propose l'achat d'un tractopelle neuf à 133 450 euros HT, pour une reprise à 37 000 euros.

Ce ne sont que des estimatifs qui ont été demandés pour préparer le budget. Une marge est toujours prise en plus à cause des mauvaises surprises. Si le tractopelle atteint 1 000 heures de plus, la reprise peut s'effondrer de 10 à 20 000 euros. Choix de faire la reprise par une entreprise et non par des particuliers.

Un marché public va de toute façon être lancé par la commune. Le cahier des charges qui va être monté sera important afin de pouvoir lancer ce marché.

## INFORMATIONS COMMUNALES



### Commémoration du 8 mai 1945

Le vendredi 8 mai 2026 aura lieu la cérémonie de commémoration de la fin de la 2e Guerre Mondiale. Programme de la matinée :

- 10h30 : dépôt de gerbe à la stèle de la Résistance au Relecq,
- 10h45 : dépôt de gerbe à la stèle de la Libération,
- 11h : départ de la mairie vers le Monument aux Morts, appel aux Morts et dépôt de gerbe.

**8 MAI  
1945**

A l'issue de la cérémonie, un pot sera offert par l'association des Anciens Combattants de Plouneour-Menez et des sympathisants de la FNACA.

### Concours de peinture

Depuis 1994, "Couleurs de Bretagne" organise des concours de peinture gratuits et ouverts à tous. Plouneour-Menez a décidé, cette année, de proposer son inscription et votre participation ! Toutes les techniques à plat sont autorisées :

- Huile, acrylique, pastel gras, aquarelle, encre lavis, dessin aquarellé, gouache, feutre ;
- Dessin polychrome (pastel sec, craie, crayons de couleurs), technique sèche Monochrome, collages et techniques mixtes ;
- Tous les supports sont autorisés, pour peu qu'ils soient légers et de faible épaisseur - les supports fragiles (verre, porcelaine, etc.) sont exclus.

Le format maximum autorisé est le n° 15 pour les toiles, 50 x 70 cm pour les autres supports. Chaque participant doit apporter supports et matériaux nécessaires à la réalisation de son œuvre.

**RENDEZ-VOUS LE 10 MAI 2026 À LA SALLE POLYVALENTE.**

L'ensemble des peintures seront visibles de 17h30 à 18h30.

Toutes les informations se trouvent ici : <https://www.couleursdebretagne.org/>



# INFORMATIONS COMMUNALES

## Exposition "Paroles dans les Champs"

À Plounéour-Menez, l'exposition itinérante « Paroles dans les Champs » fait escale du 11 mai au 1er juin 2026 à l'Enclos paroissial. Portée par le Service Public de l'Eau - An Dour, cette 3e édition met en lumière 19 portraits d'agriculteurs du territoire à travers photos et podcasts. Une immersion sensible dans une agriculture locale engagée, entre traditions et transitions, pour mieux comprendre les enjeux de l'eau et la préservation de nos paysages. En partenariat avec Lannion Trégor Communauté dans le cadre du Plan de Lutte contre la Prolifération des Algues Vertes des bassins versants du Douron et de la Lieue de Grève.



## Bibliothèque municipale

Nous vous rappelons que la bibliothèque sera fermée le vendredi 1er mai et le vendredi 8 mai 2026.

Ce mois-ci l'équipe de la bibliothèque vous propose :

- **"Soleil vaincu"** de Emilie Guillaumin : Le jour où elle apprend qu'il lui reste moins de douze mois à vivre, Jeanne réalise qu'elle n'aura rien transmis de l'essentiel à son fils, Quentin, adolescent privilégié obnubilé par son téléphone, fils d'un producteur de télé dont la devise "more trash more cash" a fait le succès. Sans avertir quiconque, elle kidnappe Quentin pour le ramener là où, au même âge, son père lui a appris un autre sens de l'existence, fondé sur l'humilité, le courage et l'entraide : dans la forêt de son enfance ? Haletant, profond et habité, Soleil Vaincu confirme le flamboyant talent d'Emilie Guillaumin et nous entraîne dans la dernière course d'une mère pour offrir à son fils la possibilité d'habiter autrement le monde qu'elle va quitter.
- **"Danser avec le vent"** de Emmanuel Lepage : Treize ans après Voyage aux îles de la désolation, l'auteur raconte son retour aux terres australes, dans les îles Kerguelen, où il est invité par Christophe Guimet, responsable des programmes éléphants de mer, pour rendre compte de leur travail. Son récit témoigne des changements à l'oeuvre sur ces terres à cause du réchauffement climatique et de l'évolution de la société locale.
- **"Laissez-moi brûler en paix"** de Peter Farris : Sallie a laissé derrière elle sa carrière dans la police pour s'occuper d'un stand de tir dans le comté de Caliban, près d'Atlanta. Le jour où un juge à la retraite, impliqué dans son ancienne unité d'intervention, est retrouvé mort chez lui, la jeune femme reçoit des appels menaçants d'un inconnu qui entend bien se venger de l'impunité policière dont ont bénéficié les membres de l'équipe.
- **"Tom tant attendu"** de Stéphanie Demasse-Pottier : Cet album raconte les derniers jours d'attente d'un petit garçon avant l'arrivée de son petit frère, Tom, qu'il a hâte de rencontrer. Au fil des pages, l'impatience laisse place à l'inquiétude : « Comment sera-t-il ? », « Comment faire s'il ne veut pas jouer avec moi ? »... Les questions se bousculent jusqu'au jour J, où le petit garçon serre enfin le nouvel arrivant dans ses bras. Le voilà maintenant grand frère ! Un album pour préparer l'arrivée d'un nouvel enfant. Avec simplicité et poésie,

## ALSH / ALAE / ESPACE JEUNES



### SEJOURSETE : Pré-inscriptions

Envie de bouger et de profiter d'une colo cet été pour vivre une nouvelle expérience ? Cette année nous vous proposons deux séjours au Lac de Guerlédan :

- Du 27 au 31 juillet pour les 12-17 ans (à partir de la 6ième),
- Du 3 au 7 août pour les 6-11 ans (à partir du CP).

### Nouveauté !

Les conditions d'inscription aux séjours évoluent cette année afin de favoriser l'inscription des familles ayant un quotient familial bas.

La période de préinscription pour les séjours s'étend du mardi 19 mai au vendredi 29 mai.

Pour effectuer une pré-inscription il vous suffit de nous transmettre un mail : [ti-gwer@plouneour-menez.bzh](mailto:ti-gwer@plouneour-menez.bzh)

| TARIFS                  |         |
|-------------------------|---------|
| Quotient familial       | Montant |
| -350                    | 60 €    |
| De 351 à 700            | 70 €    |
| De 701 à 850            | 80 €    |
| De 851 à 1000           | 100 €   |
| De 1001 à 1200          | 120 €   |
| + 1201 / QF non calculé | 140 €   |



## STAGIAIRES BAFA : juillet et août 2026



MAIRIE - TI GWER  
PLOUNEOUR MENEZ

**Nous accueillons  
un-e animateur-trice  
BAFA**

**ALSH 3-11 ans  
du 6 au 31 juillet  
et  
du 3 au 28 août  
2026**

**Faites partie de notre équipe !**  
ENVOYEZ VOTRE CV ET LETTRE DE MOTIVATION :  
TI-GWER@PLOUNEOUR-MENEZ.BZH

RUE JULES FERRY  
29410 PLOUNEOUR-MENEZ  
02 98 78 94 50



## Inscription ALSH été

Les inscriptions pour l'ALSH débutent le lundi 8 juin 2026.

L'ALSH ouvrira ses portes pour les enfants entre 3 et 11 ans dès le lundi 6 juillet et jusqu'au vendredi 28 août inclus.

Notez que l'ALSH est fermé :

- du 3 au 7 août (les enfants sont en séjour),
- le lundi 31 août (pré-rentree pour les équipes).



## Bilan du Projet Enfance Jeunesse

Le Projet éducatif local (PEL), c'est la boussole qui oriente toute la politique enfance jeunesse de la commune. Grâce à lui, chacun sait quels sont les objectifs de Plouneour pour l'éducation. La citoyenneté, l'épanouissement et l'environnement sont les trois piliers du PEL actuel. Il prend fin cette année.

Le service enfance jeunesse lance le bilan du PEL.

De mai à septembre, les enfants, les jeunes, les familles et tous les habitants qui le souhaitent, pourront donner leur avis sur la politique enfance jeunesse de Plouneour et faire des propositions.

A partir de septembre, un groupe d'élus, de professionnels et d'habitants se réunira régulièrement jusqu'au mois de décembre pour écrire le nouveau PEL à partir de ce bilan.

Soyez nombreux à participer !



## INFORMATION FÊTE DES CLASSES

### Fête des classes 55 ans et 60 ans

Elle aura lieu le samedi 12 septembre 2026.

Rendez-vous au Kastell pour des jeux à 16h, puis apéritif.

Départ pour le restaurant "L'Optimist" à Plounévez-Lochrist à 20h pour un repas dansant à 21h.

Possibilité de covoiturage.

Inscriptions auprès de Mireille LAVANANT au 06.19.84.99.55 (55 ans) et Gene CLOAREC CRASSIN au 06.87.46.27.56.

Réponse souhaitée pour le 20 juin 2026.

# INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS

## Formations botaniques à l'École Bretonne d'Herboristerie

L'École Bretonne d'Herboristerie vous invite à deux rendez-vous en mai :

- **Samedi 9 mai (9h-17h)** : Journée «Une approche de la botanique de terrain, de la détermination à la protection des plantes sauvages», avec Erwan GLEMAREC (Conservatoire botanique de Brest). Découvrez la botanique de terrain, l'identification des plantes, leur protection, leur conservation et les méthodes pour décrire le paysage végétal.
- **Samedi 30 mai (13h30-17h)** : Atelier «Les mal-aimées de nos jardins» avec Marina DELHUMEAU. Présentation du plantain, du pissenlit, de la ronce, de l'ortie... et fabrication de macérâts d'huile et poudres de plantes.

Lieu : École Bretonne d'Herboristerie au 2, rue Jules Ferry à Plounéour-Menez. Site et tarif : [www.ebh.bzh](http://www.ebh.bzh)

Contact : [accueil.ebh@gmail.com](mailto:accueil.ebh@gmail.com) ou 02.98.78.96.91

## Centre de Santé

- Café papote **le lundi 4 mai** à 11h au centre,
- Assemblée Générale **le mardi 5 mai** à la salle foyer (17h à 20h),
- Les rencontres du mardi (rendez-vous à la salle Foyer chaque mardi de 14h à 16h) ouvertes à tous.tes et gratuit.

Selon vos envies, vos possibilités, vous pouvez : faire une balade en petit groupe (marche tranquille de 3 ou 4 kms) ou rester à la salle avec votre ouvrage, un jeu ou juste boire un café.

## Chantier de Ploun'Patrimoine

**Le samedi 9 mai** aura lieu le prochain chantier de Ploun'Patrimoine.

Nous visiterons les différents sites (kanndi de Resloas, fontaine de la chapelle Saint-Divy, et autres sentiers à débroussailler). A vos outils (faucilles, fourches, sécateurs...)!

On se retrouve sur la place de la Mairie à 9h. À très bientôt.

## Dates à retenir

Lundi 4 mai : Café papote à 11h au Centre de Santé

Mardi 5 mai : Assemblée Générale Centre de Santé (17h-20h) à la salle Foyer

Vendredi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945, à 10h30, stèle du Relecq

Samedi 9 mai : Rendez-vous chantier Ploun'Patrimoine à 9h sur la place de la Mairie et Journée "une approche de la botanique de terrain, de la détermination à la protection des plantes sauvages" à l'école Bretonne d'Herboristerie (9h-17h)

Dimanche 10 mai : Passage de la Redadeg 2026 dans l'après-midi sur la RD785, à travers le bourg et vers Keradalan ; Concours de Peinture "Couleurs de Bretagne" à la salle Polyvalente

Du 11 mai au 1er juin : Exposition à l'enclos paroissial "Paroles dans les Champs"

Du 29 au 31 mai : Voix en chœurs - Concerts et rencontre de chorales à l'Abbaye du Relecq ([www.cdp29.fr](http://www.cdp29.fr)).

Samedi 30 mai : Atelier « Les mal-aimées de nos jardins » à l'école Bretonne d'Herboristerie (13h30-17h)

Samedi 13 juin : Concert Hent Telenn Breizh à 18h à la chapelle Saint-Divy

## La JDC obligatoire

QUI ? Les jeunes de 16 ans

QUAND ? Maximum 4 semaines après l'anniversaire

OÙ ? Le jeune doit venir en Mairie (prévoir 15 minutes)

COMMENT ? Présentation pièce d'identité et livret de famille

POURQUOI ? L'attestation remise par la Mairie est obligatoire pour se présenter notamment aux examens scolaires, au permis de conduire...



Les articles et photos à faire paraître **en juin** sont à transmettre **pour le lundi 18 mai 2026**.